

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **81 (1945)**

Heft 12

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

Partie corporative : *Séance du comité central.* — Vaud: *Un stage d'une année à la campagne.* — *Cours de ski.* — Genève: *U.I.G. Dames: Composition du comité.* — U.A.E.E.: *Assemblée du 17 février.* — *Convocation.* — Neuchâtel: *Assemblée des délégués.*

Partie pédagogique : J. Z. : *Sur une enquête à propos d'examens.* — Géographie. — B. Beauverd : *Information mathématique.*

PARTIE CORPORATIVE

SÉANCE DU COMITÉ CENTRAL DE LA S.P.R.

Delémont 11 mars 1945

Extrait des délibérations

Présidence : M. le Dr Junod.

Tous les membres sont présents. Assistent en outre à la séance MM. Jeanprêtre, président de la S.P.J. et Petermann, de la section de Delémont.

Comptes. Le trésorier Ch. Serex donne connaissance des comptes de l'exercice 1944. La situation financière n'est pas trop défavorable. L'*Educateur* constitue naturellement le plus important chapitre de ces comptes. Les dépenses présentent sur celles de 1943 une augmentation sensible, du fait de l'application du nouveau tarif d'impression. En revanche une amélioration du produit de la publicité est constatée dans les recettes, sans toutefois empêcher un déficit sur l'exercice.

Secours en faveur des instituteurs victimes de la guerre. L'appel du président Junod dans l'*Educateur* du 3 mars a mis nos collègues partiellement en face de la réalité. Cette réalité est navrante. Voici les premiers résultats d'une enquête faite dans la région frontalière française : Belfort : 10 sinistrés totaux, 65 partiels ; Doubs : 18 totaux et 128 partiels ; Jura : 8 totaux et 40 partiels ; Ain : 11 totaux et 68 partiels, soit au total 47 sinistrés totaux et 302 partiels. Pour plusieurs de ces collègues, la situation est tragique : dépourvus de tout, ils sont à bout de ressources, et notre aide doit être immédiate. Les collègues genevois ont organisé une première expédition de vêtements et de couvertures à leurs voisins du département de l'Ain. Dans les autres régions, notre assistance, qui se prépare soigneusement, est impatiemment attendue.

L'assemblée des délégués S.P.R., à la Neuveville, a décidé de prélever une cotisation supplémentaire minimum de fr. 2.— par membre pour chacune des années 1944 et 1945, laissant aux sections le soin de l'encaisser. C'est ainsi qu'à fin 1944 le trésorier aurait dû recevoir *au moins*

fr. 4500.—. Il est loin de compte. Au vrai, certaines sections ont montré en l'occurrence un zèle louable et leurs membres ont fait preuve d'une générosité méritoire. L'effort fait par les membres de la S.P.J. doit être relevé. Indépendamment de la cotisation supplémentaire à la Romande, ils ont en outre organisé une action de secours en nature : dans chaque district un centre de ramassage de vêtements et d'ustensiles de première nécessité est établi où les dons affluent. Par leur situation géographique, nos collègues jurassiens se rendent compte plus que d'autres de la tragique situation de nos voisins.

Les comités des sections où l'encaissement de la cotisation n'est pas terminée sont instamment priés de faire sans délai le nécessaire auprès de leurs membres pour qu'ils fassent leur devoir. On n'a d'ailleurs jamais fait appel en vain à la générosité des instituteurs : plus que d'autres ils ont le cœur à la bonne place !

Educateur. Les rédacteurs Grec et Chabloz présentent un rapport succinct sur leur activité. Les modifications apportées dans la partie pédagogique sont approuvées et M. Chabloz est prié de poursuivre ses heureux efforts pour présenter une partie pratique comme elle est demandée.

Les transactions avec la Société des instituteurs bernois continuent : il semble qu'on est à la veille d'aboutir à l'établissement d'une situation définitive favorable à la S.P.R., grâce à la bienveillante compréhension du Comité de la S.I.B.

Congrès. Le congrès de 1946 aura lieu à Delémont, probablement au début de juillet. Un comité d'organisation est en train de se constituer. Le plus important des problèmes sera celui du logement des participants : il n'est pas insoluble et le congrès de Delémont aura certainement le même succès que ceux que les Jurassiens ont su déjà si bien organiser.

Conformément aux propositions faites par les délégués à la Neuveville, le sujet suivant sera présenté et discuté : **Droits et devoirs de la Société à l'égard de l'Enfant ; rôle de l'Instituteur.**

Les sections de la S.P.R. voudront bien sans tarder mettre ce sujet à l'étude et faire parvenir les rapports au président Junod *avant le 30 novembre*. Ce délai ne saurait être dépassé : il faut que le rapporteur général ait le temps nécessaire pour faire son travail, qui doit être imprimé et envoyé aux collègues en temps opportun.

Divers. Il est donné connaissance du *Rapport de la Commission pour le choix de lectures*. Le Comité ne peut que remercier ses membres pour le sérieux du travail accompli et les encourager à poursuivre leur œuvre éminemment utile : il serait désespérant que des raisons financières les obligent à restreindre leur activité.

La quatrième brochure des *Commentaires des tableaux scolaires* a paru. Cette documentation intéressante rencontrera sans nul doute auprès des instituteurs le même accueil favorable que les précédentes. La publication des *Commentaires* doit continuer. Le président Junod pense qu'une entente à cet effet pourrait intervenir avec les *Cahiers d'Enseignement pratique*. La question mérite d'être étudiée.

Délégations. Le président Junod a assisté aux assemblées annuelles des sections genevoises et le vice-président Jeannerat à celle de la S.P.V. Tous deux se plaisent à relever l'excellent accueil qui leur fut réservé.

VAUD

UN STAGE D'UNE ANNÉE A LA CAMPAGNE

Dans le No 9 de l'*Educateur*, mon collègue E. Viret reprend quelques points d'un précédent article sur ce sujet.

Je suis heureux de constater tout d'abord qu'il admet « l'heureuse influence qu'exerce le travail à la campagne sur la formation de l'homme », car toute mon étude repose sur cette idée fondamentale. Lorsque j'ai émis ce vœu, ma pensée fut qu'elle devait servir de point de départ à un échange de vues, c'est le cas, j'en suis satisfait.

Sans doute, on ne pourra pas imposer immédiatement, par une loi scolaire, un stage d'un an à la campagne pour nos élèves filles et garçons ayant atteint leur quinzième année. Il y aurait lieu tout d'abord de faire quelques expériences pendant trois ou quatre ans par des placements consentis entre parents citadins et familles campagnardes avant de passer à l'application d'une loi. Cette expérience vaudrait la peine d'être tentée par le Bureau d'orientation professionnelle et je serais heureux de voir entreprendre cet essai déjà ce printemps.

Je ne pense pas qu'en agissant ainsi, on pourrait accuser l'Ecole de « démissionner » puisqu'au contraire elle chercherait à trouver la solution la meilleure en présence des difficultés croissantes qu'éprouvent les maîtres de dernière année avec des élèves difficiles, désirant davantage la liberté, l'activité physique, que l'étude.

Notre idée n'est pas non plus de faire de ces garçons des paysans, nous savons bien que dans les familles nombreuses de la campagne, plusieurs enfants sont obligés de quitter le village car la petite propriété, les machines les obligent à s'éloigner du domaine familial et à trouver ailleurs leur gagne-pain. Toutefois, le temps qu'ils ont passé au village les a mieux trempés et préparés à la lutte pour la vie et c'est pour cela que je voudrais voir nos jeunes citadins faire ce stage. Du reste, quelle que soit la profession qu'ils choisiront plus tard, ils retrouveront les mêmes mouvements dans leur apprentissage que ceux effectués en campagne.

Mon collègue pense que ce stage serait utile à quelques-uns seulement, à ceux qui s'y sentent appelés, à cause du danger de partialité. A ce sujet, je crois que les jeunes gens qui ont une idée très nette et qui ne varient pas dans leur désir d'apprendre un métier bien déterminé, ne sont pas nombreux. Il est entendu que pour eux le stage ne serait pas nécessaire, et ils pourraient, dès leur quinzième année, entrer en apprentissage. La grande difficulté est de savoir ce qui convient à chacun, et quelle place il doit occuper dans la société; c'est la plus importante préoccupation des parents que nous voyons; c'est aussi la nôtre. C'est pour ces élèves indécis, que le séjour à la campagne serait utile, jusqu'à ce qu'une décision, aussi heureuse que possible, soit intervenue en leur faveur.

Je comprends qu'à première vue l'on ait été effrayé à la pensée d'un projet de loi aussi « exclusif ». Je tiens à préciser que je ne suis pas autoritaire au point de prétendre faire imposer une loi qui aurait toute chance de ne jamais voir le jour sans que préalablement l'on y ait pensé et que l'on ait fait quelques expériences dans ce domaine.

Quant au programme d'enseignement mieux accepté par les jeunes, je ne le vois que dans une activité motrice toujours plus active ; nos jeunes ne demandent qu'à travailler, ils en ont assez d'être assis six heures par jour en classe (je pense à ceux que l'étude n'intéresse pas).

Il ne s'agit donc point « d'échappatoires », mais bien au contraire de trouver avec E. Viret la solution la meilleure où nous n'aurons qu'une catégorie de jeunes gens, où les doués comme les faibles, les fluets comme les forts, trouveront joie et plaisir à l'Ecole, dans la Société et plus tard dans la Vie.

Lausanne, le 9 mars 1945.

J. Guignard.

ASSOCIATION VAUDOISE DES MAÎTRES DE GYMNASTIQUE

Cette association organise à Bretaye, les 3, 4, 5, 6 et 7 avril 1945, son *VII^e* cours à ski de printemps.

Rendez-vous : gare de Bex, mardi 3 avril, à 9 h. 05.

Retour : gare de Bex, samedi 7 avril, à 17 h. 30.

Prix du cours : 55 fr. comprenant voyage Bex-Bretaye et retour, logement en dortoir à la cabane militaire, nourriture, leçons par instructeurs expérimentés. Les participants seront classés selon leurs capacités, par groupes de 10. Une classe de débutants est prévue.

Matériel : bons skis, farts, lunettes et pommade anti-solaires, *draps* et oreiller.

Assurance (facultative) pour 5-6 jours 4.20-5.— fr.

Suivant le nombre des inscriptions, il sera établi un billet collectif Lausanne-Bex et retour individuel, prix 4 fr. 90.

Inscriptions : (cours, assurance, billet collectif) jusqu'au jeudi 29 mars 1945 au président de l'A.V.M.G., M. Paul-Eug. Rochat, Chemin du Levant 20.

Toutes les finances sont à verser à l'avance au compte de chèques postaux II.1373 A.V.M.G., Lausanne.

Le Comité.

GENÈVE

U. I. G. - DAMES

Le comité de l'**U. I. G. - Dames** est, pour 1945, constitué comme suit :

Présidente : Mlle M. Géroudet, 30, rue Lamartine.

Vice-présidentes : Mme A. Dottrens, *bulletinière*, 6, Quai de l'Ecole de Médecine, et Mme Moret-Ries.

Trésorière : Mlle H. Berney, La Plaine.

Secrétaire des assemblées : Mlle N. Baechler.

Membres : Mmes S. Forney ; D. Jeanguenin ; L. Neuenschwander ; E. Papouzopoulos ; B. Rougemont ; A. Ruchon.

A. D.

UNION AMICALE DES ÉCOLES ENFANTINES ASSEMBLÉE STATUTAIRE DU 17 FÉVRIER 1945

Notre présidente, Mme Soguel, souhaite tout d'abord la bienvenue à nos invités : Mmes Bondallaz, Passello et Roget, membres honoraires ; Mlle Baechler, déléguée de l'U. I. G. - DAMES, M. Junod, président de la S. P. R., M. Viret, président de la S. P. V. et M. Borel, président de la Fédération des Fonctionnaires et délégué de l'U. I. G. - MESSIEURS.

Après la lecture du procès-verbal de l'assemblée statutaire de 1944, Mme Soguel donne la parole à M. Junod, que nous avons le plaisir et l'honneur d'avoir parmi nous, quelques instants seulement, car le président de la S. P. R. doit également faire acte de présence à la séance de l'U. I. G. - DAMES. Il nous apporte le salut du Comité central et dit combien notre collaboration est nécessaire. Mme Soguel remercie chaleureusement M. Junod qui prend alors congé de nous.

Rapport de la présidente. Nous écoutons avec plaisir l'intéressant rapport de Mme Soguel. Mlle Moachon lui exprime toute notre reconnaissance pour le dévouement dont elle a fait preuve durant son mandat.

Rapport de la trésorière et des vérificatrices des comptes. Mlle Léger nous présente le rapport de notre trésorière. Mmes Decorvet et Bouchardy ont vérifié les comptes, elles remercient Mlle Zehfus qui accomplit ce grand travail avec ponctualité et compétence.

Rapport des déléguées. Mme Grangier, notre déléguée auprès de l'Oeuvre internationale de secours aux enfants, nous donne des nouvelles de nos deux protégés.

Mlle Laplanche résume l'activité du *Cartel d'hygiène sociale et morale* durant l'année écoulée.

Mlle Léger rapporte pour *Pro Familia*, et Mlle Theiler nous parle du travail accompli par la *Fédération des Fonctionnaires*.

Pour 1945, Mme Maystre reprend le poste de Mlle Theiler à la *Fédération des Fonctionnaires*, Mme Bonvin accepte d'être suppléante.

Mlle Theiler reste notre représentante à la C.I.A. avec Mlles Guilhermet et Zingre.

Election de la présidente. Mme Cullaz a accepté la présidence ; elle est élue à mains levées par l'assemblée unanime. Mmes Maystre, Guilhermet et Lapierre, qui ont beaucoup donné à l'Amicale et que nous remercions vivement, se retirent du comité et sont remplacées par Mme Grangier, Mlles Mathil et Rodel.

Le nouveau comité se compose donc des collègues suivantes : Mme Cullaz, présidente ; Mlle Zingre, vice-présidente ; Mmes Soguel, Zehfus, Decorvet, Léger, Grangier, Rodel et Mathil.

Cette partie administrative terminée, la parole est donnée à M. Borel, délégué de l'U. I. G. - MESSIEURS : il nous apporte les vœux de MM. Gaudin et Lagier, ainsi que ceux de nos collègues primaires. Comme président de la *Fédération des Fonctionnaires*, M. Borel nous retrace l'activité déployée durant l'exercice écoulé : nous savons qu'il n'a mé-

nagé ni ses forces, ni son temps. Nous lui exprimons notre reconnaissance et l'assurons de notre désir de cohésion et de collaboration.

Puis, Mlle Baechler, déléguée de l'U.I.G. - DAMES et M. Viret, président de la S.P.V., nous apportent à leur tour le salut cordial et les vœux de leur association. Nous les remercions de leurs aimables paroles et prolongeons autour d'une tasse de thé cette séance statutaire et... amicale tout empreinte de gaîté et de cordialité.

M. L.

CONVOCATION

Chères collègues,

Vous êtes convoquées en séance générale ordinaire le *mercredi 11 avril*, à la Taverne de Plainpalais (6, rue de Saussure) :

16 h. 30 Fonds de subsides. (Séance présidée par Mme Bondallaz.)

17 h. 15 Séance administrative suivie d'un exposé de notre dévoué collègue, M. Gaud : « Quelques problèmes de la C.I.A. »

Assistez nombreuses à cette séance. Vous serez ainsi mieux documentées sur les importantes questions qui seront à l'ordre du jour de notre prochaine assemblée générale de la C.I.A.

NEUCHÂTEL

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

Nos délégués se sont réunis, samedi 10 mars, à Neuchâtel, sous la présidence de M. Charles Rothen, président de la S.P.N., pour procéder aux opérations administratives que les statuts prévoient pour l'enterrement d'un exercice. Ce n'est en somme qu'un long chapelet de rapports.

Il s'est égrené, cette année, devant les représentants de tous les districts. L'an passé, vous en souvient-il, il manquait à la cérémonie la délégation complète d'une section oublieuse de ses devoirs. Saluons en passant son retour à la vie.

Le premier rapport à l'ordre du jour est celui que M. Rothen présente au nom du Comité central.

Dans un préambule tout empreint de la fermeté, de la précision, de la sûreté avec lesquelles il mène sa barque, l'auteur définit les tâches que notre association doit envisager pour le jour, pas très lointain, espérons-le, où le canon cessera de gronder. Parmi les plus immédiates, il y a le redressement de notre situation matérielle et la rénovation de l'édifice scolaire et des études pédagogiques. Il dit aussi bien haut ce qu'il attend des sections, de leurs comités et de chaque membre de la S.P.N.

Le rapporteur passe ensuite en revue les principaux problèmes qui ont retenu l'attention du Comité central au cours de l'exercice défunt.

Nous ne nous arrêterons pas davantage à cet intéressant exposé puisque aussi bien il paraîtra intégralement dans le *Bulletin*.

M. William Porret, notre nouveau trésorier, commente les comptes parus, ici même, la semaine dernière.

La Caisse centrale a eu une belle conduite. La brave créature nous laisse un solde actif de Fr. 601.—.

L'autre, c'est-à-dire la Caisse d'entr'aide, n'a pas été mise à contribution pour des remplacements de malade. Ce bonheur a rejailli tout entier sur nos mobilisés. Ils ont bénéficié de la totalité des entrées, soit de Fr. 2720.—. Geste de solidarité qu'ils ont vivement apprécié.

Lecture est faite, au surplus, du rapport des vérificatrices des comptes, qui proposent de donner décharge au caissier.

M. Maurice Montandon présente alors le rapport de gestion, les comptes et le budget de l'Exposition scolaire permanente. Comme de coutume, ce rapport paraîtra dans ces colonnes.

Relevons que cette institution toujours fort appréciée est bien limitée dans ses ressources. Elles accusent un montant de Fr. 2686.10 contre Fr. 2566.90 de dépenses. Un léger boni ! On doit être sage et ingénieux dans la maison ! Les comptes en ont été vérifiés par Mlle Suzanne Ribaux et M. Jean Gattiker qui les ont reconnus exacts.

* * *

Ces rapports sont mis en discussion.

La Fédération est sur la sellette ou plutôt sur le banc des accusés. On lui reproche d'avoir eu double attitude sur le terrain des allocations. Après avoir présenté, à fin octobre, ses revendications au Conseil d'Etat, elle aurait, à la demande d'une section de la Société des professeurs, renoncé à défendre ces premières propositions pour se rallier à un projet semblable à celui du Conseil d'Etat sauf sur un point, celui de l'allocation supplémentaire. Du 1 %, elle devait être élevée au 5 % du salaire de base. Que l'on veuille bien se reporter au *Bulletin*, No 45, de 1944, pour les détails concernant les intentions de l'Etat.

Les deux mandataires de la S.P.N. à la Fédération, MM. Rothen et Léopold Schwab, montrent l'inanité de ces accusations. Il résulte que dans le courant de décembre, la Fédération a pris connaissance du projet des professeurs. L'auteur lui-même l'a exposé. Avec graphiques à l'appui, il a démontré que le professeur neuchâtelois touche un traitement de base inférieur d'environ 10 % par rapport à celui d'un fonctionnaire fédéral ou communal de même classe. Et c'est pour atténuer cette disproportion qu'était envisagé le supplément de 5 % indiqué ci-dessus.

A la suite de cet exposé, la Fédération s'est bornée à laisser toute liberté d'action aux défenseurs de ces nouvelles normes ; mais elle n'est pas revenue sur ses décisions primitives. Enfin, notre Comité central et celui de la Fédération se sont refusés à signer la requête adressée en février au Grand Conseil par la Société des professeurs qui avait jugé bon de faire siennes les normes en question. Elles n'ont par ailleurs obtenu aucun succès.

L'attitude de la Fédération a donc été cohérente et ne mérite aucun blâme.

* * *

Cet incident a déclenché une très longue discussion, par moments un peu touffue, mais de laquelle se dégagent les points suivants :

Les traitements du corps enseignant primaire pas plus que ceux des professeurs ne sont à leur niveau normal. Fixés par la loi du 13 mars 1936, ils ont été réduits dans une proportion exagérée devant laquelle il fallut s'incliner en raison de la crise des finances de l'Etat. De plus, dès la mise en vigueur de la susdite loi, ils ont été soumis à une réduction temporaire qui n'est que momentanément suspendue. La dernière de ces réductions qui remonte à 1940 était de 5 %. Si l'on compare ces traitements avec ceux des maîtres primaires de la plupart des autres cantons, nous sommes sur pied d'infériorité. Aussi l'assemblée juge-t-elle que le moment est venu de travailler au redressement de l'échelle actuellement en vigueur. Les sections vont être appelées à examiner ce problème et à présenter leurs propositions au Comité central.

Ce redressement est disjoint du régime des allocations. Celles-ci ne servent qu'à compenser les effets du renchérissement. Elles n'interviennent pas comme facteur de redressement ainsi que l'auraient voulu les maîtres secondaires. Lorsque l'indice du coût de la vie aura atteint un niveau stable, il sera temps alors d'adapter les traitements préalablement redressés à ce niveau. Rappelons que cette double opération est intervenue déjà dans l'établissement de l'échelle de 1921.

Nombreux sont les délégués qui ont pris part à ce long débat. Ils ne m'en voudront pas de taire leurs noms pour n'oublier personne.

Le caissier donne les explications qui lui sont demandées sur quelques points des comptes puis tous les rapports énumérés ci-dessus sont adoptés à l'unanimité.

Avant de passer à la suite de l'ordre du jour, le président remet un souvenir à M. F. Burger, qui vient de quitter le Comité central dont il fut le secrétaire pendant plusieurs années. C'est avec regrets que ses coéquipiers se séparent de ce collaborateur aimable et distingué. En remerciant l'assemblée, M. Burger la conjure de soutenir le Comité central dont la tâche est difficile.

* * *

C'est alors au budget qu'on s'attaque. Il a un air de santé presque parfaite avec son modeste déficit de Fr. 90.—. Il est adopté sans discussion, avec celui de l'Exposition scolaire qui, lui, est un modèle du genre. Pas le moindre petit sou de déficit.

Il s'ensuit que la cotisation peut être maintenue à son chiffre actuel de Fr. 18.—. L'assemblée se rallie sans murmure à cette proposition du caissier. Il est décidé aussi de maintenir la cotisation de la Caisse d'entraide à Fr. 5.—.

Diverses questions et vœux surgissent avant la clôture. Le Comité central est prié notamment d'intervenir auprès des autorités compétentes pour que les mesures concernant la fréquentation des cinémas par les enfants soient renforcées.

J.-Ed. M.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

SUR UNE ENQUÊTE A PROPOS DES EXAMENS

Le *Journal des écoles de Granges* (Soleure) a fait paraître une série d'articles sur les examens. La question posée à la fin de l'an dernier était la suivante : « Qu'entendez-vous par examens scolaires ? » ou bien : « Comment les examens sont-ils conçus dans votre canton, et quelle est votre opinion sur cette conception ? » Les signataires de ces articles sont des chefs de départements cantonaux dont dépend l'école, des inspecteurs, des membres de commissions scolaires, des maîtres. Les parents aussi avaient été conviés à formuler leur opinion, mais il n'ont pas répondu à l'invitation, et c'est dommage ; leur participation aurait élargi l'enquête. Les positions adoptées ne manquent cependant pas de variété, comme on va le voir.

Les signataires des articles sont tous d'accord sur quelques points. La fin de l'année scolaire doit être marquée par une manifestation qui montre les élèves au travail. Sur la nature, la signification et la portée de cette manifestation, les avis diffèrent. Tous voient dans les examens une institution qui plus qu'aucune autre permet (ou devrait permettre) aux parents, aux autorités et à l'école de se rapprocher, d'éveiller la compréhension pour le travail du maître et de juger dans une certaine mesure le travail des écoliers. En aucun cas ils ne doivent faire appel uniquement au savoir ni être rabaissés au niveau d'une vaine représentation. Quelques citations permettront aux lecteurs de l'*Educateur* de connaître la diversité des points de vue dont je viens de parler.

Après avoir décrit la manière dont les examens se déroulent dans le canton de Berne, le Dr A. Rudolf, conseiller d'Etat, dit ceci :

« Nous sommes de l'avis qu'il ne faut pas prendre les examens pour quelque chose qu'ils ne sont pas et qu'ils ne peuvent pas être. Comme il a été dit, ils ne sont ni une inspection, ni une épreuve... Nous considérons qu'il est complètement faux de demander que toute la matière traitée au cours de l'année puisse faire l'objet d'un examen. Par là on forcerait le maître, avant tout, à accumuler le savoir et à cultiver uniquement la mémoire au lieu de pousser les élèves à collaborer à l'enseignement et à exercer ainsi leur faculté de penser... Il est bon que l'élève sache beaucoup de choses, mais il est meilleur encore qu'il apprenne à penser, qu'il reçoive des impressions qui stimuleront sa volonté... Le maître devrait aussi profiter de l'occasion pour montrer aux gens que la pédagogie ne vise pas seulement à développer la mémoire, mais qu'elle consiste avant tout dans un travail commun sur une matière neuve. C'est pourquoi il doit, comme c'est de plus en plus le cas chez nous, traiter aussi un sujet nouveau à l'examen. »

Le Dr Oskar Stampfli, conseiller d'Etat, à Soleure, partage ces opinions. D'autre part, s'il constate qu'autrefois on a abusé du dressage et du drill, il s'élève contre l'idée que les examens provoquent une véritable terreur chez certains enfants et créent chez eux des complexes.

Après avoir rappelé la manière très vivante dont son père conduisait

les examens et signalé la grosse affluence que cette façon de faire attirait, il ajoute :

« C'est en cela qu'est la véritable signification de nos examens. Pour autant qu'ils puissent donner une image du travail de l'école, ils sont susceptibles de conserver vivant l'inépuisable intérêt que notre peuple, dans notre Etat démocratique, porte à l'école. Ainsi l'école demeure-t-elle populaire et vivante. »

Le pasteur W. Aeberhardt, membre de la commission scolaire d'Arch, est tout à fait contre la suppression des examens, qui donnent le *droit* aux autorités et aux parents, à chaque citoyen, à chaque contribuable de jeter un coup d'œil sur le travail et l'esprit de l'école, de contrôler aussi bien le travail du maître que celui des élèves.

L'examen doit être une fête joyeuse. Et aussi une occasion de « se rencontrer autour d'une collation (le dîner d'examen du bon vieux temps !). Ces rencontres annuelles sans contrainte ne sont pas non plus à mépriser. C'est la plupart du temps la seule occasion de toute l'année où les maîtres, les autorités et l'inspecteur puissent échanger librement et amicalement leurs idées. Maint encouragement, mainte idée, mainte proposition heureuse sont alors tombés sur un sol favorable et ont porté des fruits plus tard. Oui (et on me saura gré ici de ne pas traduire), man sollte sich eben mehr Maul und Ohr gönnen. »

M. Albin Bracher, maître secondaire à Biberist, est partisan d'une belle leçon finale, vibrante et joyeuse, d'autant plus excitante que les assistants peuvent y être entraînés par l'inspiration fougueuse d'un maître, d'un inspecteur ou d'un expert plein d'imagination. Il termine en disant :

« L'angoisse des examens est morte, vivent les examens ! »

Et voici un passage extrait de l'article du Dr Arnold Kamber, recteur, Olten, qui pourrait être médité par certains membres de commissions scolaires :

« C'est à bon droit que le maître se montre sceptique lorsqu'il doit admettre que les autorités scolaires, l'inspecteur et les parents considèrent l'examen comme une sorte de critère de son travail... Personne, et surtout pas le profane, ne doit se croire autorisé à juger le travail d'une année d'un maître dans une visite de classe de deux heures. »

Après avoir déclaré que les « Schluss-Stunden » n'ont pas fait leurs preuves, il termine en disant que les examens sont une occasion pour tous les assistants de se demander s'ils ont bien fait leur devoir, personnellement, aussi bien les parents que les autorités scolaires, l'inspecteur que le maître.

La description que donne M. B. Roulet, de Corcelles, éloigne d'emblée la crainte que les examens dans les villages neuchâtelois soient la cause de psychologies tourmentées par des complexes ! Il y a une sorte de complicité de bon aloi entre examinés et examinateurs qui se rencontrent trois fois dans l'année : avant l'été et avant Noël pour un galop d'essai, et à Pâques pour l'épreuve décisive.

Monsieur Herman Itin, maître secondaire, déclare tout crûment que dans le canton de Bâle les examens étaient devenus une simple farce.

On les a remplacés depuis environ 25 ans par des « Jours de visite scolaire ». Vers la fin de l'année scolaire, le public est invité à franchir les portes des classes pour y assister à une, à plusieurs ou à toutes les leçons d'une journée.

Le Dr E. Blaesi, inspecteur scolaire à Soleure, est d'avis que rien ne vaut un véritable examen bien conduit. Mais on doit en aucun cas établir des moyennes à l'appui desquelles on jugera le travail du maître. Celui-ci peut avoir fait un gros effort avec une classe faible. Ce serait le pousser à douter de lui-même et à se décourager.

Nous laissons au lecteur le soin de donner à ce compte-rendu la conclusion qu'il jugera bon d'y mettre. J. Z.

GÉOGRAPHIE

3e année scolaire

Ile partie (voir *Educateur* No 11)

ORIENTATION

Exercices divers :

A. Etude des points cardinaux :

N d'où vient la bise. Etoile polaire,
S d'où vient le vent,
E où le soleil se lève,
O où le soleil se couche.

B. Matériel : une montre, un piquet.

Observation de l'ombre du piquet planté :

à 6 heures, le soleil est à l'est,	l'ombre à l'ouest,
9 » » » » au S.E.,	» au N.O.,
12 » » » » » sud,	» » nord,
15 » » » » » S.O.,	» » N.E.,
18 » » » » » à l'O.,	» à l'est.

C. Emploi de la *boussole*. Explication, lecture. Fabriquer une boussole avec une aiguille aimantée voguant sur l'eau, id. avec un casque.

D. Confection d'un *cadran solaire*.

E. Carte. Le N. est en haut (arbitrairement). Où est le S., l'E., l'O. ?

Exercices : Genève est au ... de Lausanne. Gex est ... de Genève, etc.

F. Le maître fait un croquis simple et rapide d'une région connue. L'élève place une « étoile » mobile de carton.

G. En classe, ou en promenade, orienter une carte. Reconnaître les points environnants.

Exercices de vocabulaire (manuel, p. 46) :

1. Le côté où le soleil se lève, c'est...	l'E.
se couche, c'est...	l'O.
La direction d'où vient la bise, c'est...	le N.
le vent, c'est...	le S.

- | | | | | |
|--|---|---|---|--|
| 2. Synonyme : L'est ou... ou...
L'ouest ou... ou... | levant, orient
couchant, occident | | | |
| 3. Le N., le S., l'E., l'O sont les quatre... | points cardinaux | | | |
| 4. Répétons : A l'E., le soleil...
A l'O, le soleil... | se lève
se couche | | | |
| 5. Le jour point :
Le soleil se lève
monte dans le ciel | aube, aurore | | | |
| <table border="0"> <tr> <td> { a atteint le plus haut point
est encore haut dans le ciel
va bientôt se coucher
se couche
On ne voit plus clair
Le jour s'éteint </td> <td>c'est</td> <td> { lever du soleil
matin, midi
après-midi
soir, coucher du soleil
crépuscule, nuit </td> </tr> </table> | { a atteint le plus haut point
est encore haut dans le ciel
va bientôt se coucher
se couche
On ne voit plus clair
Le jour s'éteint | c'est | { lever du soleil
matin, midi
après-midi
soir, coucher du soleil
crépuscule, nuit | |
| { a atteint le plus haut point
est encore haut dans le ciel
va bientôt se coucher
se couche
On ne voit plus clair
Le jour s'éteint | c'est | { lever du soleil
matin, midi
après-midi
soir, coucher du soleil
crépuscule, nuit | | |
| 6. Exercice inverse (parle du jour, du soleil)
Que se passe-t-il à l'aube, le matin, à
midi, l'après-midi, le soir ? | | | | |
| 7. Que voit-on dans le ciel ?

collectif : ce sont des...
Cite : une étoile que tu connais
des planètes
une constellation | soleil, lune,
étoiles, planètes
astres
étoile polaire
Mars, Vénus, Terre
Grande Ourse, Voie L. | | | |
| 8. La lumière du soleil, la lumière...
La clarté de la lune, ...
Le système des planètes, ...
Le globe de la terre, ...
Les espaces où sont les étoiles, ... | solaire
lunaire
planétaire
terrestre
stellaires | | | |
| 9. Le ciel est ... d'étoiles
parsemé d'étoiles ; en un mot | rempli, parsemé,
criblé
étoilé | | | |
| 10. Le soleil s'élève au-dessus de ...
Il se couche, il ... (emploie le même mot) | l'horizon
disparaît derrière
l'horizon | | | |
| 11. Répétons a) Qu'est-ce que Mars ?
la Grande Ourse
b) De quoi est formée
une constellation ?
c) Le soleil, la lune, les
étoiles, des | une planète
une constellation
d'étoiles, planètes,
astres | | | |

CARTE, CROQUIS, PLAN

Le village - les maisons - les environs - les communes.

A. *Leçon orale.*

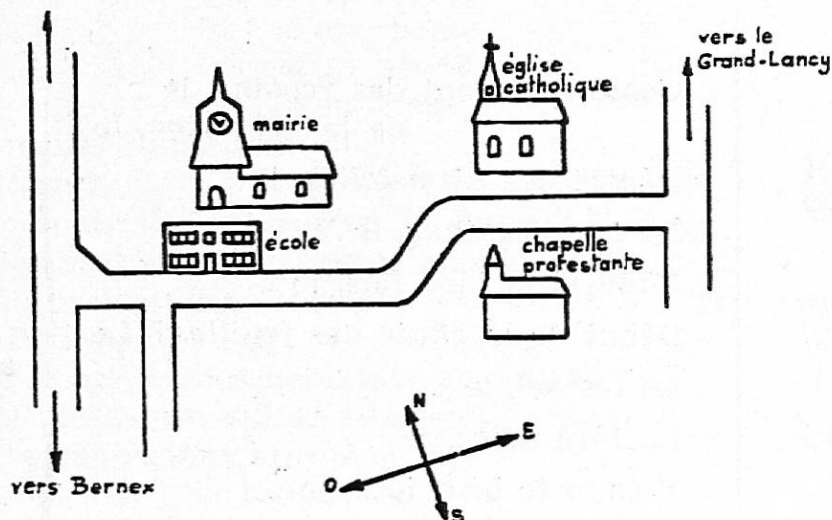
Quels sont les principaux bâtiments du village ?

(école, mairie, château, église, vieille maison, monument, laiterie, fontaine, four, hangar des pompes, cure, presbytère, cimetière, poste, poste de gendarmerie, etc...)

Le maître donne des renseignements sur la date de construction des bâtiments
leur style
leur utilité
les matériaux dont ils sont faits, etc...

B. *Plan du village.*

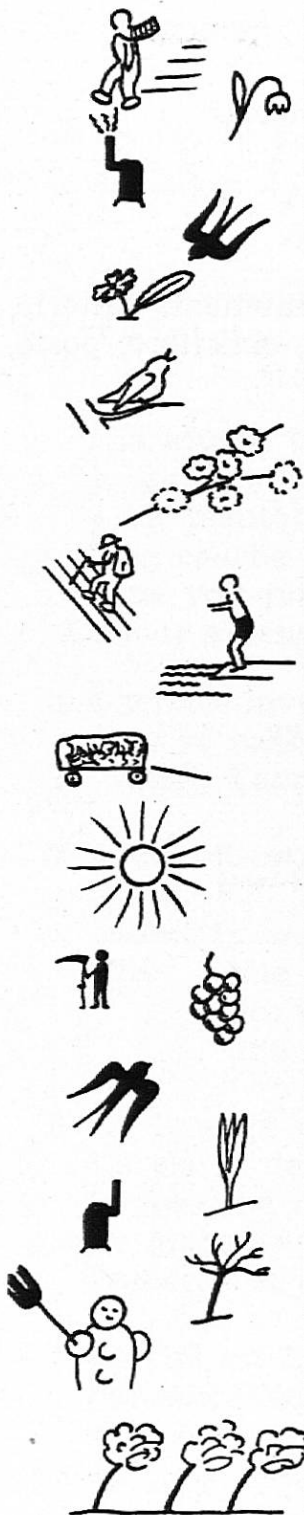
Ces mêmes bâtiments sont représentés en perspective.
par exemple : Onex

C. *Dessiner en plan vertical.*

- a) la classe
les bâtiments scolaires
la commune
les communes avoisinantes
- b) le canton : localités indiquées au programme.

OBSERVATIONS DIRECTES

A dessiner sur les deux premières ou dernières pages du cahier. On écrit les dates au fur et à mesure des constatations.



Page de l'ami de la nature.

Jours les plus froids, le ... le ...

la 1ère *perce-neige*, le ...

Chauffé la dernière fois, le ...

La première *hirondelle*, le ...

La première *primevère*, le ...

scille, le ...

violette, etc...

Le 1er chant du *coucou*, le ...

Les poiriers le ...

abricotiers en fleurs le ...

cerisiers, etc. le ...

La 1ère course de montagne, le ...

Le 1er bain en plein air

Commencement des foins, le ...

des moissons, le ...

Les jours les plus chauds, le ..., le ...

Commencement des regains, le ...

de la vendange, le ..

Départ des *hirondelles*, le ...

Le 1er colchique, le ...

Chauffé la 1ère fois, le ...

Début de la chute des feuilles ? Le ..

Le 1er gel, le ...

La 1ère neige, le ...

Très forte *bise*, le ..., le ...

Fœhn très violent, le ..., le ...

Môlan, le ..., le ...

Joran, le ..., le ...

Autre procédé :

Animaux : vu le ..., un ... (lézard)

observé le ..., un ... (épervier, orvet, belette, etc.)

Insectes : vu le ..., un, des ... (hannetons)

observé le ..., un ... (grillon)

Oiseaux : vu ...

Courses et excursions : allé le ... à ... en passant par ... en ...

(train, bateau, etc.)

AGRICULTURE, INDUSTRIE, COMMERCE, VÉGÉTATION, ETC..

Questions d'intelligence :

à poser au cours des leçons. Ne pas en faire une leçon à part. On peut les multiplier à l'infini.

Pourquoi le village est-il construit à tel endroit ?

Pourquoi les maisons sont-elles en molasse ?

en gravier ?

non en bois ?

D'où viennent ces matériaux

Pourquoi les escaliers d'écoles sont-ils en granit ?

Pourquoi telle inclinaison des toits à Bernex par exemple ?

dans d'autres cantons ? * a)

Que cultive-t-on autour de tel village ?

Pourquoi y a-t-il des jardins dans telle région ?

des cultures maraîchères ?

des vignes ?

des bois ? * b)

Quels animaux élève-t-on dans telle ferme ?

Quel est le prix moyen d'une vache ?

d'un cheval ?

d'une poule ?

d'un porc ?

d'un lapin ?

Quelles usines connaissez-vous ?

Qu'y fait-on ?

Pourquoi sont-elles placées en tel endroit ? * c)

De quelles parties est composée une ferme ?

De quelle religion sont les habitants de tel village ?

Pourquoi ? * d)

Quel est le métier des habitants du village ?

Pourquoi parle-t-on suisse-allemand à Peney ? * e)

Texte : se rapportant au même sujet :

voir livre de lecture...

autres sources...

* a) photographies nécessaires ;

b) tenir compte de l'orientation, de la nature du sol, de la distance de Genève, etc... Par exemple : les bois poussent en terrain marécageux, argileux, etc... ;

c) Proximité du chemin de fer par exemple ;

d) raisons historiques ;

e) terrains vendus en quantité et achetés par des Confédérés.

INFORMATION MATHÉMATIQUE

Volume du manchon cylindrique

La formule ordinairement employée est la suivante $\pi h (R^2 - r^2)$, c'est-à-dire que l'on considère le manchon cylindrique comme engendré par la superposition d'une infinité de couronnes circulaires.

Si, au lieu de considérer l'épaisseur du manchon comme la différence de deux rayons, nous la considérons comme une valeur que nous désignerons par e , nous aurions alors : $R = (r + e)$. Remplaçant R dans la formule ci-dessus par sa nouvelle désignation, nous obtenons : $\pi h [(r + e)^2 - r^2]$ ou : $\pi h (r^2 + 2re + e^2 - r^2)$; après simplification : $\pi h (2re + e^2)$ ou $\pi h e (2r + e)$ ou encore pour mieux faire sentir la genèse de cette formule : $he [\pi (2r + e)]$ ce qui signifie que le manchon cylindrique est aussi engendré par un rectangle (qui a pour dimensions : la hauteur du cylindre et l'épaisseur du manchon) rectangle dont le centre de gravité tourne autour d'un axe en suivant une circonférence de diamètre égal à $(2r + e)$.

Où cette façon de faire prend toute sa valeur, c'est dans le calcul du

Volume du manchon conique

Problème : L'ouverture d'une bétonneuse est un manchon conique qui mesure : $h = 20$ cm. ; $e = 0,5$ cm. ; R int. = 40 cm. r int. = 30 cm. Quel est le volume exact de cette pièce ? Son poids ? ($D = 7,5$).

Chacun sait que ce volume sera trouvé par la différence de deux troncs de cônes. En employant la formule usuelle, ce travail est long, bourré de multiplications, de carrés de nombres, bref, tout ce qu'il faut pour se mettre dedans. Intentionnellement j'ai laissé les élèves s'y perdre, puis, au tableau noir, leur ai fait les calculs suivants :

h = hauteur ; R = gd rayon int. $(R + e)$ = gd rayon ext.

r = pt rayon int. $(r + e)$ = pt rayon ext.

1. vol. tronc de cône ext. : $\frac{1}{3} \pi h (R + e)^2 + (r + e)^2 + (R + e)(r + e)$.

2. vol. tronc de cône int. : $\frac{1}{3} \pi h (R^2 + r^2 + Rr)$.

Le volume du manchon conique sera :

(1 moins 2) : $\frac{1}{3} \pi h (\dots) - (R^2 + r^2 + Rr)$ après simplifications : $\frac{1}{3} \pi h (3R + 3r + 3e)$ ou $\pi h e (R + r + e)$ ou encore pour bien marquer la similitude avec la formule du manchon cylindrique :

$he [\pi (R + r + e)]$ ce qui signifie : le volume d'un manchon conique est égal au volume d'un manchon cylindrique de même épaisseur et de même hauteur mais dont la circonférence de révolution a un diamètre égal à la somme des rayons intérieurs plus l'épaisseur. Insister sur l'avantage de cette formule qui n'exige que trois multiplications alors que le procédé ordinaire en demande dix.

Dans le problème envisagé les calculs se réduisent à :

$$\pi \times 20 \times 0,5 (40 + 20 + 0,5) = \pi \times 10 \times 60,5 = 1901 \text{ cm}^3 \text{ environ.}$$

Poids : 14,250 kg. environ.

Ainsi l'élève comprend que, avant d'agir, il est souvent avantageux de réfléchir et puis, ce qui ne gâte rien, que les simplifications algébriques ne sont pas seulement des supplices inventés par les maîtres d'école, mais que, celui qui sait en user, s'épargne de la peine et se procure la jouissance inestimable d'avoir dominé une question.

B. Beauverd.

Au Phénix

La maison de l'homme élégant.

A. FIGUET S. A. Rue du Pont 24, LAUSANNE

Confection et chemiserie

Acheter la qualité, c'est encore économiser.

La vendre à des prix abordables, c'est notre mot d'ordre.

217

«AUXILIA» Ecole de perfectionnement

Après 10 ans d'expérience continue à donner aux jeunes filles une meilleure culture générale, une formation pratique pour l'enseignement privé, une orientation utile de leur vie sociale et familiale. **Début d'année scolaire en avril.**

Avenue Tissot 16

LAUSANNE

Téléphone 34218

Mme S. Marsens, directrice

INSTITUT CHABLOZ

ECOLE SECONDAIRE. SECTION COMMERCIALE ET ADMINISTRATIVE. CULTURE GÉNÉRALE.

Début année scolaire 19 avril. La direction renseignera sur demande, avenue de Belmont 39, **Montreux.**

158

ÉCOLE LÉMANIA LAUSANNE

72

Orientation des études. Préparation sérieuse aux examens de maturité fédérale. Ecole d'ingénieurs. Commerce. Diplôme de langues.

L'ÉCOLE BENEDICT

35, Terreaux, LAUSANNE
Tél. 2 81 00

enseigne toutes les branches commerciales, toutes les langues.

prépare à tous les examens officiels: Maturité, P.T.T., C.F.F., Ecole normale.

COURS DU JOUR - COURS DU SOIR

73

COLLÈGE PIERRE VIRET

Ch. des Cèdres 3 (Chauderon) - Lausanne

Section A : Elèves à partir de 16 ans

Section B : Garçons de 10 à 15 ans

1937 23 élèves

Maturités. Baccalauréats

1941 51 élèves

Entrée au Gymnase

1945 88 élèves

Raccordement aux Collèges

Cours préparatoires en vue de l'Ecole Normale

Paul Cardinaux, directeur

Téléphone 33599

La chemise de ville
depuis Fr. 13.85

DODILLE

La cravate assortie
depuis Fr. 2.80

Rue Haldimand 11, LAUSANNE

216



PRÊTS DE LIVRES

pour enfants et adultes

AU BLÉ QUI LÈVE

215

Mme J.-L. DUFOUR

GALERIES DU COMMERCE - LAUSANNE

Renseignements sans engagement ★ Envois postaux

BON

POUR UN **CATALOGUE GÉNÉRAL** DES
GRANDS MAGASINS **INNOVATION** S. A. LAUSANNE

*Consultez-le
pour tous vos
achats!*

IL VOUS OFFRE UNE SÉLECTION DE PLUS DE
4000 ARTICLES DE QUALITÉ
À DES PRIX TRÈS ÉTUDIÉS

Nom _____

Adresse _____

MONTREUX, 31 mars 1945

LXXXI^e année — N° 13

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE



Rédacteurs responsables :

Educateur: André CHABLOZ, LAUSANNE, Clochetons 9. Bulletin: Ch. GREC, VEVEY, Torrent 21

Administration et abonnements :

IMPRIMERIE NOUVELLE Ch. CORBAZ S. A., MONTREUX, Place de la Paix, tél. 6.27.98.

Chèques postaux 11 b 379.

Responsable pour la partie des annonces : Administration du « JOURNAL DE MONTREUX »

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: Suisse: Fr. 9.—; Etranger: Fr. 12.—

Supplément trimestriel: Bulletin bibliographique

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne, ou ses agences dans le canton, met son expérience à la disposition de tous ceux qui pourraient avoir besoin de ses services. Bulletin mensuel de placement et d'informations et notice adressés gratuitement sur demande.

165a

COLLÈGE PIERRE VIRET

Ch. des Cèdres 3 (Chauderon) - Lausanne

Section A : Elèves à partir de 16 ans

1937 23 élèves

1941 51 élèves

1945 88 élèves

Section B : Garçons de 10 à 15 ans

Maturités. Baccalauréats

Entrée au Gymnase

Raccordement aux Collèges

Cours préparatoires en vue de l'Ecole Normale

Paul Cardinaux, directeur

207

Téléphone 33599

Au Phénix

La maison de l'homme élégant.

A. PIGUET S. A. Rue du Pont 24, LAUSANNE

Confection et chemiserie

Acheter la qualité, c'est encore économiser.

La vendre à des prix abordables, c'est notre mot d'ordre.

217

160



Société Suisse d'Assurance contre les Accidents
à Winterthur

Conditions de faveur pour membres
de la Société Pédagogique de la
Suisse Romande contractant des
assurances accidents individuelles
et de responsabilité professionnelle.